



Rapport 2023

Notre association existe depuis quatre ans. C'est le bon moment pour faire le point.

Engagement

Notre association se réfère à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le but de l'association est « *la défense des droits de l'homme et des enfants des migrants, indépendamment de leur statut de séjour, dans le canton de Berne et en particulier dans la région de Bienne, Seeland, Jura bernois. ...* ». L'association « *soutient en particulier les individus et les familles en matière d'aide d'urgence auprès des autorités et pour les questions d'hébergement dans le cadre des directives cantonales des autorités de migration du canton de Berne* ». En tant qu'association, nous ne poursuivons aucune stratégie partisane, idéologique ou confessionnelle.

Depuis sa création en mars 2020, notre association s'est occupée en premier lieu des « déboutés » qui vivaient dans le camp de conteneurs de Bienne-Boujean jusqu'au printemps / été 2022. Maintenant, les familles vivent depuis un an et demi à Enggistein près de Worb et à Bellelay, les personnes seules à Eschenhof Gampelen et à Konolfingen. Il existe en outre quelques hébergements privés dans la région de Bienne.

A Enggistein, nous avons pu aider le nouveau groupe de soutien local à se mettre en place. A Bellelay, nous avons trouvé des gens de confiance ayant de l'expérience avec les personnes issues de l'immigration. A Gampelen, nous sommes en contact avec les personnes qui s'occupent de ces migrants. A Konolfingen, nous essayons également de mettre sur pied une équipe de soutien locale, mais jusqu'à présent, nous n'y sommes pas encore parvenus. Nous coordonnons les activités et aidons autant que possible ces soutiens locaux. Nous échangeons régulièrement des informations avec l'équipe d'Aarwangen, où se trouve un autre centre de "retour".

Aide matérielle – possible grâce aux nombreux dons

La caisse de l'association et la caisse de solidarité sont séparées ; toutes les deux sont soumises chaque année à la révision ; elles ont permis d'apporter un soutien non bureaucratique, rapide et efficace. Il s'agit de couvrir les besoins immédiats les plus incontestés. De plus, il arrive que ceux qui – parfois après de nombreuses années – obtiennent enfin un permis de séjour soient soutenus dans la première phase de leur nouvelle vie. Ce n'est pas facile de passer d'une vie totalement dépendante à une vie autogérée...

Grâce aux nombreux dons et au soutien d'une fondation, nous avons pu fournir les prestations suivantes :



Alle Menschen Tous les êtres humains

naissent libres et égaux en dignité et en droits. sind frei und gleich an Würde und Rechten geboren.

- Mobilité (abonnements de bus, abonnements demi-tarif, cartes junior, voyages en train chez des avocats, des médecins, des consulats et chez des membres de la famille proche, voyages pour visiter des appartements, réparations de vélos, etc.)
- Offres de loisirs pour les enfants de réfugiés (école de musique, sport, cours de langue et de culture d'origine, etc.)
- Cours de langue, tests de langue, matériel pédagogique, etc.
- Activités socioculturelles (excursions, sorties, visites de musées, visites guidées de la ville, etc.)
- Aide directe et dons en nature (vêtements, nourriture, articles d'hygiène, aliments pour bébés, couches, outils, ordinateur portable, téléphones portables (de recharge), tondeuse à cheveux, lunettes, etc.)
- Excursions, visites, manifestations lors de formation continue
- Frais de médecin et de dentiste qui ne sont payés ni par ORS, ni par le canton, ni par la caisse maladie
- des frais d'avocat pour les demandes de cas de rigueur et de réexamen de la demande
- les frais d'hébergement privé dépassant le budget spécifique.
- En outre, nous collectons et distribuons des vêtements et des chaussures ainsi que l'ameublement pour les nouveaux logements de ceux qui ont obtenu un permis.

Environ un tiers des prestations a été versé à des résidents des centres pour familles d'Enggistein et de Bellelay, le reste à des personnes de Gampelen, Konolfingen et de la région de Biel/Bienne.

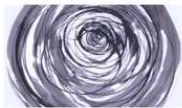
L'association continue d'être exonérée d'impôts.

Hébergements privés

A la fin de l'année, dix familles ou personnes seules vivaient dans un « hébergement privé » et une famille dans un « hébergement spécial ». Les coûts des hébergements privés se sont élevés à environ 35 000 CHF et ont été financés par une fondation, par d'autres donateurs et les hôtes. Ce montant ne comprend pas les dépenses matérielles et immatérielles des hôtes propriétaires ni des membres de notre association qui sont impliqués.

Prestations propres

Les prestations propres comprenaient les visites dans les centres, les excursions, les contacts téléphoniques, le besoin de clarifications, la mise à disposition de vêtements et d'autres objets, les contacts avec les avocats, l'obtention de recommandations, l'organisation et l'encadrement des hébergements privés, l'administration, la comptabilité, les contacts avec les médias, les récits d'exil, la coordination avec d'autres groupes, les aides de départ pour les personnes nouvellement régularisées, etc. ainsi que l'infrastructure et la mobilité payées par



Alle Menschen Tous les êtres humains

naissent libres et égaux en dignité et en droits. sind frei und gleich an Würde und Rechten geboren.

des particuliers. Sur la base d'un tarif horaire de 25 francs, nos prestations propres correspondent à un montant de l'ordre de 80 000 francs par an.

Chances et risques

L'association est consciente que l'octroi de dons en nature et de montants en espèces (généralement sous forme de bons) à des personnes dépendantes extrêmement nécessiteuses peut être délicat. Nous discutons régulièrement de la politique d'attribution lors de nos réunions de comité, parfois de manière controversée. Pour les cas délicats, comme les mesures dans le domaine de la gynécologie, de l'hygiène, de la contraception, de certaines maladies, etc., nous désignons à chaque fois une personne appropriée de notre équipe comme responsable et nous assurons la confidentialité et la protection des données.

Nous pensons que ces risques sont compensés par la possibilité d'apporter une aide rapide et efficace dans des domaines où d'autres formes de soutien, en particulier celles proposées par l'État, ne sont pas efficaces (subsidiarité). Dans les cas où nous estimons que d'autres organismes seraient compétents pour fournir l'aide que nous apportons, nous nous efforçons d'inciter les migrants à le faire.

Nous sommes également conscients que ceux qui obtiennent un jour un permis « F étranger » sont alors encore plus mal lotis que dans le cadre de l'aide d'urgence. L'aide sociale en matière d'asile correspond à 70% de l'aide sociale dite « normale ». Nous sommes réticents à distribuer de l'argent et des bons d'achat. En revanche, nous encourageons les gens à établir un budget simple.

Perspectives et durabilité

Le système d'asile suisse présente des points faibles et des incohérences. L'association s'occupe en particulier de deux situations problématiques : premièrement lorsque la demande d'asile a été rejetée (« personnes déboutées ») et, deuxièmement lorsqu'après une longue attente, la personne reçoit l'autorisation de rester. Les personnes déboutées doivent quitter la Suisse, mais ne peuvent ou ne veulent parfois pas le faire pour de bonnes raisons. Or, ces personnes vivent ici souvent durant de nombreuses années, elles ont parfois des enfants nés et scolarisés ici. Ces familles vivent dans des conditions très difficiles. Les parents et ses enfants sont considérés comme des résidents illégaux, ne peuvent pas s'intégrer, ne doivent pas apprendre de langue nationale – mais si, après plusieurs années, une demande pour cas de rigueur est déposée, elles sont évaluées en fonction de leur degré d'intégration, elles doivent avoir des connaissances linguistiques, justifier de recommandations prouvant leur intégration et montrer qu'elles bénéficient d'offres de travail. En cas d'acceptation, elles doivent devenir indépendantes de l'aide sociale le plus rapidement possible. Les personnes qui restent (ou doivent rester) en Suisse malgré le rejet de leur demande d'asile se retrouvent donc dans une situation paradoxale : Elles doivent se préparer à l'autorisation de séjour désirée, alors



Alle Menschen Tous les êtres humains

naissent libres et égaux en dignité et en droits. sind frei und gleich an Würde und Rechten geboren.

que c'est justement ce qui leur est rendue particulièrement difficile. Les difficultés sont particulièrement grandes pour les plus vulnérables d'entre eux d'entre eux, les enfants scolarisés ici, spécifiquement lorsqu'ils terminent leur scolarité obligatoire : Ils ne peuvent pas faire d'apprentissage professionnel. Dans des cas individuels justifiés et soigneusement examinés, l'association fournit ici des aides de départ.

Permettre à ces enfants et adultes de vivre dans la dignité est l'une des tâches principales de notre association. Bien que certains investissements en faveur des « déboutés » ne relèvent pas du domaine d'activité de l'association, notre contribution leur permet de survivre, d'avoir une vie un peu plus digne – quel que soit leur avenir.

Pour les personnes nouvellement régularisées, il vaut la peine de leur offrir un bref accompagnement spécialisé jusqu'à ce qu'elles soient bien installées dans leur « nouvelle vie ». Par exemple, une explication du budget de l'aide sociale est généralement nécessaire. Nous fournissons également les premiers contacts avec les services d'intégration, les centres de quartier, les garderies, l'orientation professionnelle, le FRAC (frac.ch), les agences de placement temporaire, etc. Il est parfois judicieux d'apporter un peu d'aide financière au début, en particulier dans la période de transition, parfois floue, entre le centre de procédure et les services sociaux (p. ex. pour les déplacements en vue de visiter un appartement).

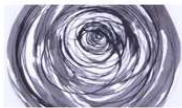
Une telle aide est payante pour notre pays : mal intégrer les personnes, voire leur nuire, entraîne des coûts très élevés : psychiatrie, prison, protection de l'enfance, radicalisation, invalidité (partielle) psychique et physique, expulsions forcées, etc. Il faut le dire : ces coûts doivent et peuvent être évités. Nous estimons que la politique d'asile suisse n'en tient pas suffisamment compte – c'est pourquoi notre engagement et celui d'autres bénévoles et des donateurs est nécessaire.

Dans la mesure du possible, nous travaillons sur les « récits d'exil » afin que les innombrables documents en notre possession (plus de 7000 documents électroniques dans 450 classeurs) deviennent des textes lisibles. Ceux-ci doivent être accessibles au public (en partie de manière anonyme) – c'est un début d'un « archive des déboutés ».

Organisation du projet

En 2023, le comité se compose de Philipp Blum, Rita Jaggi, Sylviane Zulauf Catalfamo, Rudolf Albonico, Simon Gerber et Lisbeth Zogg (en tant que personne de liaison avec l'association qui s'occupe des résidents du centre de Enggistein). Il n'y a pas de secrétariat ; chaque membre du comité assume les tâches qui lui conviennent le mieux sur le plan professionnel, temporel et relationnel. Le caissier est Göpf Berweger, la vérificatrice Ruth Tennenbaum.

Nous apprenons à nos « déboutés » et aux personnes nouvellement légalisées à envoyer leurs demandes par courriel. Le courrier électronique est le seul moyen de communication



Alle Menschen Tous les êtres humains

naissent libres et égaux en dignité et en droits. sind frei und gleich an Würde und Rechten geboren.

qui fonctionne partout, même sans téléphone portable. La communication par e-mail est indispensable dans le cadre professionnel.

Pour chaque « cas », UNE personne de contact est désignée. Cela permet d'éviter la confusion et de garantir le suivi de l'affaire.

Mise en réseau

Nous avons une expérience pluraliste en matière de stratégie : nous collaborons au cas par cas avec tous ceux et celles qui s'engagent dans une perspective réaliste, pour les personnes directement concernées. Nous disposons d'un très bon réseau dans notre domaine d'action et avons des contacts avec de nombreux acteurs pertinents et avec les bénévoles des nouveaux sites. De même, nous entretenons des contacts avec de nombreux habitant.e.s de la région, dont beaucoup soutiennent nos activités par leur travail et leurs dons : une équipe centrale de 30 membres de l'association, une équipe de co-responsables d'environ 100 personnes, des contacts par e-mail avec environ 1'300 autres personnes : tous et toutes reçoivent régulièrement des courriels d'information ; fin 2023, nous en sommes à 28 bulletins d'information.

Perspectives

Nous avons atteint certains objectifs, par exemple, la régularisation de notre famille qui devait partir dans deux pays différents. Mais de nombreux « déboutés » vivent encore dans notre région et dans le canton de Berne. Ils ont besoin de notre aide. C'est pourquoi il n'est pas encore prévu de dissoudre l'association. Tout nouveau membre du comité est le bienvenu !

Biel/Bienne, le 31 décembre 2023

Le président :

Philipp Blum

Le secrétaire :

Rudolf Albonico